

Candidature au Conseil d'Administration de la SOFMMOOM

A Paris, le 30 mars 2026

Je, soussigné Marc BAILLARGEAT, né le 6 janvier 1954 à Paris 16^{ème}, demeurant 28 place Saint Ferdinand 75017 Paris

Tel : 01 44 09 90 90

@mail : marc.baillargeat@alphamedica.org

Médecin à jour de mes cotisations à la Société Française de Médecine Manuelle Orthopédique et Ostéopathie Médicale, je porte ma candidature pour intégrer le Conseil d'Administration de la Société Française de Médecine Manuelle Orthopédique et Ostéopathie Médicale lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2026.

Je propose ma candidature au CA de la SOFMMOOM en raison de ma connaissance de la politique ostéopathique depuis 1997, date de création de l'Association Ostéos de France à Bobigny, devenu syndicat en 2010, dont je suis président depuis 2013.

Dès juillet 2007, à la suite de la publication des décrets sur l'ostéopathie de mars 2007 j'ai représenté le CNOM à la commission nationale consultative d'agrément des écoles d'ostéopathies en remplacement du Docteur Michel LEGMAN, qui avait été élu à la présidence du CNOM en juin 2007. J'ai continué de représenter le CNOM auprès de la DGOS en charge de la législation sur l'ostéopathie jusqu'en 2014, période où les nouveaux décrets ont supprimé la représentativité du CNOM. J'ai à partir de cette période continué de représenter le CNOM exclusivement pour la chiropraxie jusqu'en février 2024, date où j'ai démissionné à la demande du président de la CCNA, Monsieur Thomas LE LUDEC, qui craignait que ma double représentativité (titulaire à la CCNA pour les médecins ostéopathes au nom de mon syndicat et représentant du CNOM pour les chiropracteurs, puisse donner prise à des contestations juridiques et administratifs dans les dossiers d'écoles non agréées par la CCNA).

Sur le plan syndical, je suis à l'origine avec le Docteur Bruno BUREL de l'article de la convention médicale signée en 1998, qui autorise les médecins à cumuler un acte conventionnel de consultation médicale avec un acte ostéopathique., ce que nous appelons aujourd'hui le NR (Non remboursable). Après un tunnel qui a duré de 2005 à 2010, cet article a toujours été maintenu lors des signatures des conventions médicales et j'ai pesé pour qu'il en soit ainsi (Dernière convention, publication au JO du 4 juin 2024, qui mentionne à l'Article 117-1, Facturation des honoraires.).

J'ai défendu depuis trente ans lors de tous les échanges avec la DGOS, les syndicats d'ostéopathes, les syndicats de kinésithérapeutes ou autres, que le médecin ostéopathe restait déontologiquement médecin et qu'à ce titre, il se devait d'un diagnostic médical avant toute considération ostéopathique. Le médecin reste médecin avant d'être ostéopathe, ce qui fait de lui le seul praticien pouvant exercer en concomitance son métier de médecin et celui ostéopathe.

Ceci m'a permis d'introduire la notion de signes d'alerte et de drapeaux rouges pour les non médecins, permettant de les limiter au diagnostic sémiologique, alors qu'il revendiquait le diagnostic médical.

J'ai aussi été directeur d'enseignement du D.I.U et du D.U de Bobigny pendant quinze ans avant d'être mis à la retraite par l'université en juin 2020. En dehors de la période de confinement, Bobigny a continué de fonctionner en présentiel durant l'épisode du COVID 19 de janvier à septembre 2020.



Marc BAILLARGEAT

A retourner rempli AVANT le 31 mars 2026 au

Secrétaire général de la SOFMMOOM : Dr Bernard ROSA, 397 route de la mairie 74300 ARACHES

rosa-bernard@wanadoo.fr

Profession de foi du Dr Dominique BONNEAU :

Apporter à notre société
l'avantage de fruit de
mon expérience dans
la pratique, l'enseignement
et la recherche en Médecine Générale.

Profession de foi du Dr Emeric BRIDE :

Je souhaite continuer à être
au CA dans le domaine de
juridique et proceure

Profession de foi du Dr Christian CALDAGUES :

Me battre pour garder l'activité de la Médecine Manuelle-Ostéopathe

Profession de foi du Dr Bruno CHARTIER :

J'ai découvert la médecine manuelle ostéopathique il y a quelques années,
elle m'a réconcilié avec la médecine et m'a apporté ce qui me
manquait dans ma pratique.
L'ostéopathie médicale est essentielle dans notre exercice au
quotidien, dans notre approche clinique, diagnostique et thérapeutique.
J'ai souhaité échanger et transmettre en m'impliquant dans l'enseignement
au D.U. de Toulouse.
Aujourd'hui je présente ma candidature au C.A. de la SOFMMOM afin de
contribuer à la transmission, la promotion et le développement de la visibilité de
la médecine manuelle ostéopathique.

Profession de foi du Dr Jean Olivier CHATEAU :

- Médecin Généraliste de profession formé à l'ostéopathie médicale à partir de 1999. J'ai continué depuis les formations dans la plupart des écoles françaises.
- Responsable national du D.E.U. de M.D.M. de Nancy-Reims. Je veux aussi m'engager auprès de la SOFMOMM pour tenter de promouvoir l'ostéopathie médicale notamment auprès de nos jeunes confrères et internes.

Profession de foi du Dr François DASQUE :

Il y a 50 ans, sous l'impulsion de Robert MATHON, l'intégration médicale était dans les facultés de médecine françaises. Cet héritage fondamental nous engage.....
Aujourd'hui, la médecine se transforme profondément, l'arrivée de l'IA fragilisant toujours plus la clinique. Dans la continuité de l'expertise diagnostique et de l'approche clinique des médecins intégratifs représentée avec force majeure par l'exercice de notre discipline et par la qualité des soins.
Après 30 ans d'enseignement au DU de la faculté de Toulouse, je souhaite m'investir pleinement au service de notre communauté scientifique et professionnelle.
Je présente ma candidature au CA de la SEFITOT avec la volonté de défendre, promouvoir et faire évoluer l'intégration médicale dans la médecine de demain.

Profession de foi du Dr Denis EVRARD :

Je souhaite perpétuer les principes et la pratique issu de "l'école" de l'hôtel Dieu
J'aimerais faire profiter notre société savante de ma longue expérience d'enseignement
Universitaire.

Si besoin, je pourrais activer mes connaissances de l'institution ordinale.

Profession de foi du Dr Antoine GUINOISEAU :

Faire la part des 3 S :
Le scientifique,
le savant
et le syndical

Profession de foi du Dr Cécile VIENT

Dr Cécile VIENT, Médecin du Sport et Médecin Généraliste, diplômée en Médecine Manuelle – Ostéopathie Médicale et en Mésothérapie, installée à Château-Thierry (02) depuis 2010, souhaite solliciter le suffrage de mes confrères de la SOFMMOOM afin de contribuer activement à la promotion de notre société savante ainsi qu’au rayonnement de l’école française de Médecine Manuelle Orthopédique et Ostéopathie Médicale.

Je désire m’engager aux côtés de l’équipe des médecins de Médecine Manuelle qui m’a accueillie, formée et transmis son savoir-faire, son esprit de rigueur et son enthousiasme pour cette discipline. Je suis diplômée en Médecine Manuelle (UPEC, 2022), en Médecine du Sport (Faculté de Reims, 2023) et en Traumatologie du Sport (La Pitié-Salpêtrière, 2025).

En tant qu’enseignante au DIU de Médecine Manuelle - Ostéopathie Médicale à Paris-Saclay, Maître de Stage des Universités et Directrice de Thèse à la Faculté d’Amiens, j’ai à cœur de faire vivre, de transmettre et de promouvoir la Médecine Manuelle.

Mon objectif est de partager cette passion avec les étudiants, de valoriser l’apport de notre approche médicale dans la thérapie manuelle et de participer activement au développement scientifique et pédagogique de notre discipline.